



Le val d'Illiez prend en main l'avenir de son agriculture

A l'initiative des agriculteurs du val d'Illiez, les communes de Champéry, Val d'Illiez et Troistorrens, avec l'appui du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire du canton du Valais, ont défini les axes futurs de leur agriculture. Un projet de développement régional a ainsi été développé à l'échelle de la vallée pour créer une plus value significative sur la production laitière.

Le val d'Illiez est depuis près d'un demi siècle le plus grand producteur de lait de consommation du canton. Or, le prix à la production de ce produit ne cesse de chuter, mettant en péril la viabilité des exploitations de la vallée. D'entente avec les agriculteurs, les autorités communales ont désigné une commission agricole intercommunale chargée d'analyser la situation de l'agriculture et de proposer des mesures permettant de stopper l'érosion des revenus.

Des mesures coordonnées sur l'ensemble de la région

En collaboration avec les communes, les agriculteurs ont défini un ensemble de mesures qui forment un projet régional coordonné. Ces mesures, qui concourent à une valorisation optimale de l'ensemble de la production de lait de la vallée, portent sur les axes suivants :

Marketing, communication et commercialisation : promotion, commercialisation et identification des produits et prestations agricoles de la vallée, en synergie avec les communes de la vallée et le tourisme.

Centrale de collecte du lait : collecte centralisée de la production de lait industriel d'hiver et d'été. Accroissement de l'attractivité pour l'acheteur.

Valorisation locale du lait : ligne de production de yaourts et conditionnement de lait et crème frais de consommation ; vente directe et en circuit court des produits.

Augmentation de la fabrication de fromage sur les alpages : améliorations des unités de transformation actuelles et construction de nouvelles unités de production.

Cave d'affinage centralisée : rationalisation de l'affinage, centralisation de l'offre pour la vente de fromages.

Unité(s) de biogaz : traitement biologique des effluents de l'agriculture ; production d'énergie à partir de déchets organiques.

La coopérative « La Cavagne », vitrine des produits du terroir, a déjà démontré le succès des démarches innovantes des agriculteurs de la vallée. Le projet de valorisation de la filière lait de la vallée marque une étape supplémentaire dans leur vision de développement de l'agriculture.

L'investissement prévu se chiffre à 10.5 millions. Ce projet sollicitera les soutiens financiers du canton et de la Confédération en tant que projet régional. La mise en œuvre des mesures débutera courant de 2013, et s'échelonnera sur quatre ans.

Commission agricole intercommunale

Renseignements : M. Patrice Dubosson, Ch. des Croires 8
Tél. 024 / 477.63.06
E-mail : petrapatrice@bluewin.ch